

2018-2019 – EC de pré-professionnalisation de L3 « STAGE »

3LHM550H	Stage en entreprise 1	Suivi individuel	Marie Humeau mhumeau@parisnanterre.fr
<p>Descriptif :</p> <p>L'étudiant-e peut ou doit (en fonction de son option) valider un stage dans une entreprise ou toute autre structure professionnelle : association, service public etc.</p> <p>Ce stage peut s'effectuer dans toutes sortes de domaines offrant des débouchés à des études en lettres et sciences humaines : métiers du livre (bibliothèque, librairie, édition) ; journalisme et rédaction ; communication ; management ; administration et collectivités locales ; enseignement et éducation ; médiation culturelle ; valorisation du patrimoine ; production artistique ; diffusion de la culture... D'autres cadres plus atypiques sont possibles, sous réserve de l'accord de l'enseignant-e (à solliciter avant d'entamer la procédure de convention).</p> <p>Le volume horaire total du stage doit être supérieur à 29h ; il peut cependant être beaucoup plus important, en fonction des opportunités. Il se déroule dans le courant du semestre, en dehors des heures de cours : pendant les vacances, ou à raison d'une journée ou une demi-journée par semaine. Il est donc souhaitable de prévoir son emploi du temps de façon à ménager cette possibilité.</p> <p>Il donne lieu, en fin de semestre ou juste après la fin du stage, à la production d'un rapport (environ 10 pages), et à un oral (30mn) où l'étudiant-e présentera son expérience.</p> <p>L'enseignant-e encadrera la recherche du stage, la procédure de convention, et l'évaluation. Les étudiant-e-s intéressés sont priés de prendre contact dès le début du semestre avec l'enseignant-e, par mail ou en venant à la réunion d'information de début d'année – même et surtout s'ils n'ont pas encore de piste pour un stage.</p> <p>En cas de difficulté à trouver un stage, ou d'incompatibilité avec le déroulement du semestre, les étudiant-e-s pourront « convertir » ce projet de stage en un dossier portant sur le domaine professionnel concerné. Le sujet devra alors impérativement être défini avec l'enseignant-e, qui évaluera sa pertinence.</p>			
<p>Œuvres au programme et/ou Bibliographie</p> <p>L'étudiant-e trouvera des informations (régulièrement réactualisées) sur l'espace cours-en-ligne « Stage en Licence Humanités ». L'adresse universitaire sera utilisée systématiquement par l'enseignante pour envoyer des informations.</p>			
<p>Espace cours-en-ligne : OUI</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Formule standard session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).		
Formule dérogatoire session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).		
Session 2	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).		
<p>Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : OUI</p>			

2018-2019 – EC de pré-professionnalisation de L3 « STAGE »

3LHM650H	Stage en entreprise 2	Suivi individuel	Marie HUMEAU mhumeau@parisnanterre.fr
<p>Descriptif :</p> <p>L'étudiant-e peut ou doit (en fonction de son option) valider un stage dans une entreprise ou toute autre structure professionnelle : association, service public etc.</p> <p>Ce stage peut s'effectuer dans toutes sortes de domaines offrant des débouchés à des études en lettres et sciences humaines : métiers du livre (bibliothèque, librairie, édition) ; journalisme et rédaction ; communication ; management ; administration et collectivités locales ; enseignement et éducation ; médiation culturelle ; valorisation du patrimoine ; production artistique ; diffusion de la culture... D'autres cadres plus atypiques sont possibles, sous réserve de l'accord de l'enseignant-e (à solliciter avant d'entamer la procédure de convention).</p> <p>Le volume horaire total du stage doit être supérieur à 29h ; il peut cependant être beaucoup plus important, en fonction des opportunités. Il se déroule dans le courant du semestre, en dehors des heures de cours : pendant les vacances, ou à raison d'une journée ou une demi-journée par semaine. Il est donc souhaitable de prévoir son emploi du temps de façon à ménager cette possibilité.</p> <p>Il donne lieu, en fin de semestre ou juste après la fin du stage, à la production d'un rapport (environ 10 pages), et à un oral (30mn) où l'étudiant-e présentera son expérience.</p> <p>L'enseignant-e encadrera la recherche du stage, la procédure de convention, et l'évaluation. Les étudiant-e-s intéressés sont priés de prendre contact dès le début du semestre avec l'enseignant-e, par mail ou en venant à la réunion d'information de début d'année – même et surtout s'ils n'ont pas encore de piste pour un stage.</p> <p>En cas de difficulté à trouver un stage, ou d'incompatibilité avec le déroulement du semestre, les étudiant-e-s pourront « convertir » ce projet de stage en un dossier portant sur le domaine professionnel concerné. Le sujet devra alors impérativement être défini avec l'enseignant-e, qui évaluera sa pertinence.</p>			
<p>Œuvres au programme et/ou Bibliographie</p> <p>L'étudiant-e trouvera des informations (régulièrement réactualisées) sur l'espace cours-en-ligne « Stage en Licence Humanités ». L'adresse universitaire sera utilisée systématiquement par l'enseignant-e pour envoyer des informations.</p>			
<p>Modalités de contrôle</p>			
Session 1	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-20 pages et de soutenance orale (30mn).		
Contrôle dérogatoire	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-20 pages) et de soutenance orale (30mn).		
Session 2	La note finale est la moyenne entre une note de mémoire écrit (10-15 pages et de soutenance orale (30mn).		